

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 144 (1999)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Nouvelles brèves

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## SUISSE

### Brochure sur la neutralité suisse

Une brochure d'information, élaborée par le Département de la défense, de la protection de la population et des sport en collaboration avec le Département fédéral des affaires étrangères, fait le point sur les différents aspects de la neutralité suisse: historique, juridique et politique. Disponible en allemand, en français, en italien et en anglais, elle peut être obtenue gratuitement à l'Office central fédéral des imprimés et du matériel sous le numéro de commande 95630. On peut la consulter sur Internet ([www.vbs.admin.ch](http://www.vbs.admin.ch)).

### SSO: Voyage d'étude militaire 1999 aux Etats-Unis

La Commission internationale de la Société suisse des officiers, en collaboration avec l'Association suisse des fourriers, organise, du 22 mai au 5 juin 1999, un voyage militaire et culturel aux Etats-Unis. Le prix forfaitaire est fixé à Fr. 3950.- par personne, ce qui comprend le billet 2<sup>e</sup> classe aller-retour entre le domicile et l'aéroport, tous les vols, les transferts, une franchise de bagages de 64 kg par personne, le logement, les excursions et les entrées, la documentation. Pour obtenir le programme détaillé et tous renseignements, s'adresser au capitaine Peter Bucher (tél 061/711 76 27, fax 061/426 55 50).

### Genève: changements au Département des affaires militaires

A la suite du départ à la retraite de Jean-Pierre Gygi, secrétaire

général du Département, le Conseil d'Etat a désigné, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1999, Jacques Hämmerli en qualité de directeur de l'administration des affaires militaires, Claude Bonard en qualité de délégué aux questions de politique de sécurité. Ce dernier sera également en charge de la défense des intérêts genevois en rapport avec l'Armée suisse XXI.

### Exercice d'état-major d'armée

A la mi-novembre 1998, un exercice d'état-major d'armée d'une durée de cinq jours se déroule dans plusieurs installations de commandement permanentes. Il est conçu sur la base des nouvelles lignes directrices du Conseil fédéral «La sécurité par la voie de la coopération». Dirigé par le commandant du corps d'armée de montagne 3, Simon Küchler, il réunit 1000 officiers supérieurs et près de 4500 officiers, sous-officiers et soldats.

Les états-majors exercés, celui de l'armée, ceux du corps d'armée de campagne 2 et des Forces aériennes, conduisent des engagements subsidiaires de sûreté et des engagements opératifs de sûreté. Dans le premier cas, il s'agit d'appuyer des autorités civiles débordées, entre autres par des afflux de réfugiés; dans le second, de faire de la dissuasion et de prendre des mesures de précaution parce que des formations militaires, aux abords de la frontière suisse, peuvent représenter une menace.

Les états-majors exercés doivent ensuite planifier le passage à la phase de combat ainsi

qu'une collaboration avec une alliance fictive. Un général allemand à la retraite et un colonel de l'Armée de l'air américaine fonctionnent comme officiers de liaison de l'alliance auprès des états-majors exercés.

### Le plan des services 1999 est modifié à cause de l'afflux de réfugiés

Le Conseil fédéral a décidé de modifier le plan des services 1999 à cause de l'engagement subsidiaire au profit du Département fédéral de justice et police et de l'Office fédéral des réfugiés. Pour une durée de six mois à compter du 21 octobre 1998, des formations militaires exploiteront des cantonnements de fortune en faveur d'au maximum 2000 requérants d'asile. Plusieurs dizaines de milliers d'officiers, de sous-officiers et de soldats sont touchés par cette mesure. Depuis le mois de décembre, on peut consulter le plan des services, régulièrement mis à jour, sur Internet ([www.vbs.admin.ch](http://www.vbs.admin.ch)).

### Nouveau chef de la doctrine de l'armée suisse

Le divisionnaire Alfred Roulier, ancien commandant de la division de campagne 3 (bernoise) et actuellement commandant des écoles d'état-major et de commandants au Centre d'instruction de Lucerne, sera, dès le 1<sup>er</sup> juillet 1999, le nouveau chef de la doctrine de l'armée. Dans sa nouvelle fonction, il sera directement subordonné au chef de l'état-major générale.